

## Promotion économique cantonale

### Première enquête réalisée auprès des entreprises soutenues pour mesurer l'impact régional

### Etat de situation constructif avec 328 entreprises soutenues entre 2005 et 2009 et 320 emplois créés depuis 2008

Les effets produits par la politique de promotion économique ont été analysés au travers d'une enquête réalisée par l'Office de la statistique auprès des entreprises soutenues dans le canton. Au final, l'état de situation est constructif avec 328 entreprises soutenues entre 2005 et 2009 et la création de près de 1.000 emplois, dont 320 depuis 2008, dans le canton de Neuchâtel, cela malgré la crise économique et financière traversée. Cette enquête, réalisée pour la première fois en 2010, sera reconduite chaque année, permettant de disposer ainsi d'indicateurs fiables sur la situation effective du marché et les besoins spécifiques des entreprises ancrées dans notre canton. Le rapport complet de l'enquête est disponible sur [www.ne.ch/stat](http://www.ne.ch/stat).

Soucieux de mesurer l'impact de la promotion économique, le Conseil d'Etat a souhaité, dans un rapport d'information au Grand Conseil<sup>1</sup>, disposer d'indicateurs évaluant les effets produits par sa politique de promotion économique, notamment en termes de nombre d'entreprises, d'emploi et de perspectives de développement. Mandat a ainsi été confié à l'Office cantonal de la statistique de réaliser une enquête auprès de 328 entreprises neuchâteloises ayant été en relation avec une institution de promotion économique au cours des cinq dernières années.

L'enquête renseigne sur la structure de ces entreprises et sur les emplois qu'elles occupent et qu'elles génèrent. Une attention toute particulière a été portée sur la collaboration entre d'une part ces entreprises et, d'autre part, les écoles et instituts de recherche du canton. Les questions des marchés et des fournisseurs des entreprises ont aussi été abordées.

#### **Quelque 1.000 emplois créés dans le canton depuis 2005**

Entre 2005 et 2009, 328 entreprises ont été soutenues par un organisme de promotion économique. Les entreprises ayant répondu à l'enquête comptent 9.515 emplois à fin 2009, soit 11% de la totalité des emplois du canton. 74 entreprises ont bénéficié d'une

<sup>1</sup> Rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil no 08.049 du 29 septembre 2008

aide à la création ou à l'implantation générant un total de 948 emplois. Plus spécifiquement, ces deux dernières années, ce sont 28 entreprises qui ont bénéficié de ce type de mesure, permettant ainsi la création de 320 postes de travail dans le canton. L'enquête met en exergue que les organismes de promotion économique ont soutenu une majorité de petites entreprises. La majorité des entreprises et emplois recensés concernent le secteur secondaire.

Avec 3.873 emplois, le domaine de l'horlogerie englobe plus du 40% des emplois soutenus. Deuxième domaine par ordre d'importance, les dispositifs médicaux totalisent 1.570 emplois (17% du total). L'électronique et microélectronique et l'industrie des machines concentrent respectivement 12% et 11% des emplois soutenus.

La crise économique qui a durement frappé le canton de Neuchâtel a également touché les entreprises participant à l'enquête. Ainsi, sur l'année 2009, celles-ci ont perdu 621 emplois, soit -6%. En comparaison, sur la même période, l'ensemble de l'économie neuchâteloise perdait 1.800 emplois, soit une variation de -2%. Le secteur secondaire, plus proche des entreprises ayant été aidées, perdait 2.300 emplois (-7%).

Les différentes questions posées afin d'obtenir des indications sur les marchés et les fournisseurs des entreprises soutenues par la promotion économique ont permis les constats suivants: les entreprises soutenues s'approvisionnent principalement à l'extérieur du canton; elles apportent une plus-value grâce à leur clientèle basée principalement à l'extérieur des frontières cantonales; la majorité d'entre elles est fortement exportatrice; on recense une minorité d'entreprises sous-traitantes, la majorité d'entre-elles produisant et commercialisant des produits finis.

En matière de formation, l'enquête relève que 24% des entreprises soutenues par la promotion économique emploient au moins un apprenti à fin 2009. En matière de recherche et développement ce sont 26% des entreprises qui collaborent avec un institut de recherche ou une école du canton. Parmi les collaborations les plus citées, il convient de relever qu'elles concernent principalement la HE-Arc, l'Université (y compris l'IMT), le CSEM et le CIFOM.

### **Une promotion économique au plus près des besoins du tissu économique cantonal**

Dans son Programme de législature 2010-2013, le Conseil d'Etat a clairement exprimé sa volonté de favoriser et de pérenniser la croissance et l'attractivité économique du canton de Neuchâtel au travers du renforcement de son tissu économique et industriel, de la diversification et l'accessibilité des emplois ainsi que de la promotion économique. L'enquête, réalisée pour la première fois en 2010 par l'Office de la statistique, sera reconduite chaque année permettant de disposer d'indicateurs fiables sur la situation effective du marché et les besoins spécifiques des entreprises actives dans notre canton.

Le Service de l'économie dispose ainsi d'un outil supplémentaire lui permettant de mesurer l'atteinte de ses objectifs clés en matière de maintien et de création d'emplois diversifiés, de création de richesses économiques et de renforcement de la compétitivité des acteurs, et ce, en stimulant l'innovation, le développement et la recherche appliquée. Les résultats de son activité de promotion de la place économique neuchâteloise à l'extérieur du canton pourront également être évalués par ce biais.

#### **Pour de plus amples renseignements:**

**Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du DEC, tél. 032 889 68 00.**

**Patrick Cossettini, chef du Service de l'économie, tél. 032 889 48 15.**

**Gérard Geiser, chef de l'Office Cantonal de la statistique, tél. 032 889 48 12.**